

Courrier des enseignants du lycée Jeanne d'Arc concernant la formation des étudiants-stagiaires en responsabilité – Janvier 2010

(mesures transitoires 2009-2010)

Les enseignants du lycée Jeanne d'Arc réunis lors de l'heure d'information syndicale du mardi 19 janvier 2010 se sont prononcés contre l'organisation et la mise en pratique des nouveaux stages en responsabilité proposés dans le cadre de la réforme de la formation des maîtres (masterisation).

En conséquence, si nous sommes sollicités, nous refuserons de participer à la mise en œuvre et à l'encadrement de ces stages, qui vont à l'encontre de l'intérêt des professeurs stagiaires et des élèves.

Enseigner nécessite cohérence, approfondissement, et expérience sur la durée ; ce ne peut être en aucun cas une brève formation de trois semaines tout compris « sur le tas » comme cela est proposé. Devenir professeur ne s'improvise pas. C'est un métier qui s'apprend. Il y va de l'intérêt des élèves que leurs futurs enseignants continuent à être solidement formés et encadrés, et que soit maintenus intacts leur motivation et leur désir d'enseigner.

Nous refusons donc de laisser nos classes en « pleine responsabilité » pendant deux semaines à des étudiants non préparés, la semaine d'observation et les formes d'encadrement proposées étant pour le moins sommaires, et en rupture totale avec les exigences de rigueur pédagogique affirmées par ailleurs par l'institution.